

A toutes les paroisses

Aux curés et coordinatrices paroissiales

Chers Amis,

Le Conseil permanent de la Conférence des Évêques de France vient d'adresser un message aux catholiques et à tous nos concitoyens. Il suggère, dans le temps d'épreuve que nous traversons, de marquer la fête de l'Annonciation (mercredi prochain, 25 mars) par un signe de fraternité et d'espoir.

Ce mercredi 25 mars, à 19 h 30, les cloches de nos églises sonneront pendant dix minutes. Toutes les personnes qui le voudront pourront alors allumer des bougies à leur fenêtre. Celles qui partagent la foi pourront aussi prendre un temps de prière, confiant notre monde, ses souffrances et ses angoisses, à l'intercession de la Bienheureuse Vierge Marie.

Je vous encourage à vous associer à cette initiative, ainsi que les communautés dont vous avez la charge. En plein carême, neuf mois avant la Nativité, l'Annonciation laisse entendre déjà la bonne nouvelle de Jésus-Christ sauveur !

Nous sonnerons les cloches de nos églises paroissiales, dans la mesure du possible, c'est-à-dire en respectant les consignes sanitaires actuellement en vigueur (ou celles qui pourraient être données par les autorités d'ici mercredi prochain) : interdiction de tenir des assemblées, garder les distances de sécurité, protéger les personnes fragiles, etc.

Je vous adresse copie du message des Évêques, que vous pourrez relayer selon les moyens de communication dont vous disposez.

Je vous assure de tout mon fraternel dévouement.



+ François KALIST

Archevêque de Clermont